

st-quay - portrieux

# ETABLES-SUR-MER

binic

binic

quai de courcy

REVUE CANTONALE N° 4

# Bulletin Officiel Cantonal


N° 4

Canton d'ÉTABLES-SUR-MER  
Arrondissement de ST-BRIEUC  
Départ. DES COTES-DU-NORD 22

Revue d'Information Municipale  
Economique et Touristique  
diffusée gratuitement  
Reproduction et vente interdites

Rédaction - Documentation -  
Diffusion :

Mairies du  
canton d' **ÉTABLES-SUR-MER**

Edition Publicité  
 AGENCE  
REGIONALE  
EDITIONS  
OFFICIELLES

Services centraux :  
Administration - Comptabilité :  
3, cité d'Hauteville - PARIS (X<sup>e</sup>)  
☎ 770-63-46 + lignes groupées  
C.C.P. 8678-20 Paris

Siège social : 1, rue de la Grave  
SAINT-AFFRIQUE (Aveyron)

Imprimerie Spéciale  
du Bulletin Officiel Cantonal

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 1970

## EDITORIAL

Par **M. Marcel NECTAR**,  
Maire d'ÉTABLES-SUR-MER

Voici le 4<sup>e</sup> numéro du Bulletin Officiel du Canton d'ÉTABLES-SUR-MER. Il sera, je le souhaite, accueilli avec sympathie par tous les lecteurs.

Parfaitement documenté sur tous les projets, sur toutes les réalisations de notre Commune, il est le lien devenu indispensable entre la Municipalité et les habitants, d'une part, et les habitants et les annonceurs (commerçants, artisans, entrepreneurs), d'autre part.

C'est en effet grâce à la publicité que ce Bulletin peut-être distribué gratuitement.

J'adresse donc mes bien vifs remerciements à tous les annonceurs chez qui l'on est assuré de trouver le meilleur accueil et la plus grande compétence.

## ÉTABLES - SUR - MER

### organisation municipale

#### MAIRE

M. NECTAR Marcel  
2, rue Jérôme-Camard, tél. (96) 32-43-25.

#### ADJOINTS

M. JACQUET Léon  
10, rue Pasteur-Crespin à Saint-Brieuc.  
M. RICHARD Etienne  
40, rue Jérôme-Camard.

#### CONSEILLERS MUNICIPAUX

MM. BROETTO Lucien  
SAINT-CAST Jean  
GEFFROY Emile  
M<sup>me</sup> HOLLEY Marie-Françoise  
MM. LE LOUARN Joseph  
GAUTIER Georges  
De KERSAINTGILLY Jean  
GAUTIER Jean  
DANIER Charles  
LE CORVAISIER Francis  
GORY Jean  
DUCHÈNE Guillaume-Alexis  
GUESNEUX Jean  
HELARY Georges

Le Parc

(Photo VAGANCES)



dans votre jardin  
les Motostandard sont  
capables de tout...

Motostandard N° 1 en Europe comme en France  
pour les outils motorisés de jardin

TONDEUSES A GAZON :  
14 MODELES



MOTOBECHES  
A PARTIR DE  
1250 F



MICROTRACTEURS  
A PARTIR DE  
5300 F



**MOTOSTANDARD** 

CONCESSIONNAIRE :

## ets perruchon

66, RUE DE QUINTIN  
SAINT-BRIEUC  
Téléphone : 33-13-52

AGENT LOCAL :

**CHALMEAU**

22 - PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

# Subventions pour 1970

Article 1er. — La liste des subventions allouées par la Commune pour l'année 1970, est arrêtée comme suit :



La Plage du Moulin (Photo LA CIGOGNE)

SOCIÉTÉS OU GROUPEMENTS BÉNÉFICIAIRES	Propositions Commission des Finances pour 1970	Vote du Conseil Municipal
Comité des Fêtes d'ETABLES-sur-MER	12 000,00	12 000,00
Syndicat d'Initiatives	9 000,00	9 000,00
Caisse des Ecoles	5 000,00	5 000,00
Union Sportive Tagarine	5 000,00	5 000,00
Comité d'Etudes sur l'organisation des secours publics pour le Canton d'ETABLES-sur-MER	1 920,00	1 920,00
Cercle Nautique d'ETABLES-sur-MER	1 000,00	1 000,00
Cantine de l'Ecole Publique	1 000,00	1 000,00
Cantine de l'Ecole Privée	1 000,00	1 000,00
Comité Agricole du Canton d'ETABLES-sur-MER	600,00	600,00
Station de Sauvetage d'ETABLES-sur-MER	500,00	500,00
Chambre des Métiers de Saint-Brieuc	420,00	420,00
Soeur Infirmière	300,00	300,00
Amis de la Plage du Moulin	250,00	250,00
La Section des Vieux de France	250,00	250,00
Société de Chasse « La Tagarine »	250,00	250,00
Armée des Sapeurs-Pompiers	200,00	200,00
Ligue de l'Ouest contre le Cancer	100,00	100,00
Dispensaire d'Hygiène Sociale de SAINT-QUAY-PORTRIEUX	100,00	100,00
Association des Maires des Stations Touristiques du Département des Côtes-du-Nord	100,00	100,00
Mutuelle du Trésor	100,00	100,00
Mutuelle du Personnel communal	100,00	100,00
Association « Les Papillons Blancs »	100,00	100,00
Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs	100,00	100,00
Association de placement et d'aide pour jeunes handicapés	100,00	100,00
Le « C.E.L.I.B. »	100,00	100,00
Association pour la protection civile	50,00	50,00
Association pour la prévention routière	50,00	50,00
Maison de la Bretagne à Paris	50,00	50,00
Fédération Thermale et Climatique de Bretagne	50,00	50,00
Association Nationale des Maires des stations touristiques	50,00	50,00
Comité départemental de lutte contre l'alcoolisme	20,00	20,00
Association Valentin HADY	20,00	20,00
Association des Paralysés de France	20,00	20,00
Service de Sauvetage de l'Enfance	20,00	20,00
<b>TOTAL</b>	<b>39 920,00</b>	<b>39 920,00</b>

Article 2. — La subvention allouée au Comité des Fêtes d'ETABLES-sur-MER ne sera effectivement payée que sous réserve de l'organisation de manifestations justifiant cette attribution. De tout manière, la somme allouée à cette société ne sera payée que par tiers.

Article 3. — Les sociétés locales bénéficiaires de fonds communaux devront déposer le 31 décembre 1970, un compte rendu de

l'emploi de la subvention allouée, pour pouvoir bénéficier du renouvellement de cette allocation en 1971.

Article 4. — Le crédit de 39 920,00 F est inscrit à l'article 657 du Budget primitif de l'exercice 1970.  
(Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal — séance du 20 février 1970)

**TOLERIE -:- PEINTURE**

REPARATIONS — TRANSFORMATIONS  
SOUDURES — BANC DE COQUES  
UNIVERSSEL

**VALENTINE**

LES BELLES PEINTURES

**JEAN MECH**

VILLE-MALO — Tél. 32-43-94  
ETABLES-SUR-MER

**VALENTINE**

1 200 coloris

## les réalisations

La plupart des projets inscrits au budget primitif de l'exercice 1969 sont réalisés ou en bonne voie de l'être.

C'est ainsi qu'ont été exécutés :

- les travaux d'aménagement du Club de la Voile, installé provisoirement dans les trois cabines communales à la plage des Godelins ;
- les travaux d'extension du service de distribution d'eau potable sous pression à « La Ville-Durand » et aux « Valoguen » ;

le programme de travaux neufs de voirie suivant :

- goudronnage de la rue du 8-Mai-1945 ;
- goudronnage du chemin du Moulin-Rolland (travaux dans lesquels la Commune de Plourhan participe pour 50 %) ;
- goudronnage de la rue A.-Le-Braz (au « Port-ès-Leu ») ;
- goudronnage de chemin rural reliant « La Ville-Main » à « La Juette » ;
- goudronnage de la 2<sup>e</sup> partie de la rue du Clos-Pierrot.

Mais les réalisations les plus spectaculaires sont sans conteste :

- les travaux de réfection de la couverture et du dôme de l'Eglise paroissiale ;
- la construction de quatre courts de tennis.

### TRAVAUX A L'EGLISE

Ces travaux ont été confiés, après adjudication intervenue le 15 janvier 1969, à M. François DAVY, entrepreneur de couvertures, 1, rue de Robien, à SAINT-BRIEUC, sur la base du prix de 102 440,41 F et d'après un projet établi par le cabinet de M. HAUVESPRE, architecte, 1, rue Baratoux, à SAINT-BRIEUC.

L'entreprise DAVY est spécialisée dans ce genre de travaux de monuments et de bâtiments importants. Signalons entre autres réalisations récentes : la cathédrale de SAINT-BRIEUC, l'église de PLOUNEVEZ-MOEDEC, l'église de GRACE-GUINGAMP, l'église de TREMEUR, le château de BOISGELIN, le lycée-collège d'enseignement technique de la rue Rabelais à SAINT-BRIEUC, l'usine du Joint Français à SAINT-BRIEUC, etc...

Les travaux, commencés en mars 1969, ont été conduits avec célérité jusqu'à leur terme et à la satisfaction unanime du Conseil Municipal, pour se terminer en juillet.

La grosse affaire a été la réfection et le reprofilage du dôme. Le zinc rapléché a maintenant fait place à une couverture d'ardoises du meilleur effet, posée par une équipe de spécialistes qui fait honneur à sa profession.

Pendant la poursuite des travaux, dirigés personnellement par M. DAVY, les membres de la Commission municipale des travaux se sont rendus à diverses reprises sur le chantier, les plus aventureux se hissant jusque sur le haut des échafaudages, pour vérifier de plus près l'exécution du projet.

Compte tenu de quelques imprévus (cela arrive surtout dans la réparation des vieux bâtiments), le coût effectif de ces travaux s'est élevé à 114 300,38 F.

Et maintenant que cette première tranche est réalisée et que le monument est « hors d'eau », M. HAUVESPRE, architecte, étudie la mise à l'adjudication d'un nouveau programme. Car, en effet, le projet de restauration de l'église, chiffré globalement à 438 462,55 F, en avril 1969, portait sur les travaux suivants :

— Réfection de la couverture de l'église et du dôme (travaux actuellement réalisés)	142 279,96 F
— Réfection des voûtes et moulures	11 718,35 F
— Réfection des supports des cloches	23 556,59 F
— Rejointoiement des murs extérieurs	36 364,41 F
— Réfection des enduits intérieurs	72 378,86 F
— Réfection du portail d'entrée (réalisé)	2 637,60 F
— Vitres	60 186,30 F
— Electricité	28 250,00 F
— Peintures des voûtes	35 944,02 F
— Peintures dans la sacristie et le chœur	22 647,06 F
— Modification des marches du porche	2 500,00 F
<b>TOTAL</b>	<b>438 462,55 F</b>

Par arrêté ministériel du 26 décembre 1967, une subvention de l'Etat de 10 %, calculée sur une dépense subventionnable de 301 092,00 F a été attribuée à la Commune. De son côté, la Commission départementale, par décision du 25 janvier 1968, a accordé une subvention de 30 %. Une souscription près des fidèles a produit la somme de 2 000 F. Restait à la charge de la Commune une somme de 178 660 F qui a été couverte par un emprunt.

En attendant la poursuite des travaux, dans les limites financières fixées par le Ministère de l'Intérieur, un splendide coq, tout flamboyant, brille orgueilleusement au-dessus du dôme rénové, comme un signe d'espoir de voir bientôt complètement restauré le plus ancien monument d'ETABLES-SUR-MER.



La Plage du Moulin et la R.N. 786 (Cliché HEURTIER)

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

## M. CHERMAT

- ★ Éclairage Public -:- Entretien -:- Dépannage
- ★ Possibilité condition spéciale exemple : (Visite périodique)

Installation Electrique Bâtiment

22 - TRESSIGNAUX Tél. : 4

## ETABLES-SUR-MER ( suite )

### COURTS DE TENNIS

Autre projet qui, nous en sommes persuadés, sera accueilli avec faveur par nos estivants : la construction de quatre courts de tennis en lieu et place des deux jeux en terre battue, construits en 1954, qui s'avèrent difficilement praticables depuis deux saisons.

Le projet, établi par les Services de l'équipement, est de conception moderne puisqu'il met en œuvre une technique récente semblable à celle importée des U.S.A. : elle consiste en la construction d'une dalle de béton poreux offrant une perméabilité instantanée et durable et ne nécessitant aucun entretien ; cette dalle est posée sur un encaissement de pierre de 0 m 20 d'épaisseur et un réseau de drains en terre cuite reposant sur un lit de sable et enrobés de gravillons. La surface est teintée dans la masse en deux couleurs (rouge et vert), ce qui permet aux joueurs d'avoir une parfaite possession visuelle du tracé du jeu ; l'enduit reste souple, sans rugosité.

Le coût des travaux avait été estimé à la somme de 150 000,00 F. L'adjudication a eu lieu le 5 mai 1969 et, sur les rares sociétés françaises spécialisées dans ce genre de projets, quatre avaient soumissionné. L'exécution a été confiée à l'Entreprise CARON, 5, rue de la République, à AMIENS, qui offrira le prix le moins élevé (151 500,00 F, toutes taxes comprises).

L'adjudication a été approuvée le 6 juin par l'Autorité de Tutelle et les travaux ont commencé le 2 juillet. Pour le 15 août, un court pouvait être mis en service, grâce à la compréhension de l'entrepreneur. La réception des travaux a été effectuée le 9 octobre 1969.

La réalisation a été conduite rapidement par un personnel hautement qualifié, sous la surveillance quasi journalière des services de M. LE DORE, Ingénieur T.P.E. des Ponts et Chaussées, et la Commission municipale des travaux qui s'est rendue sur place à plusieurs reprises.

Le coût réel des travaux s'est chiffré exactement à 146 967,00 F.

Le financement de l'opération a été assuré par un emprunt de 150 000 F contracté près de la Caisse Autonome Nationale de Compensation de l'Assurance Vieillesse Artisanale (C.A.N.C.A.V.A.). Une subvention de l'Etat de 10 000 F est venue — bien légèrement — atténuer cette dépense.

En 1970, les courts devraient fonctionner à plein et attirer la foule des amateurs de plus en plus nombreux de ce sport estival.

## les projets en cours

### BLOC-SANITAIRE AUX GODELINS

La construction d'un bloc sanitaire à la plage des Godelins est actuellement en cours et sera terminée pour la saison 1970.

Par adjudication en date du 20 juin 1969, les travaux ont été attribués aux entreprises suivantes :

LOT N° 1 : GROS ŒUVRE

LOT N° 2 : MENUISERIE

Entreprise QUEMENEUR et Cie, rue du Calvaire, à LANDERNEAU. Agence de SAINT-BRIEUC.

LOT N° 4 : PLOMBERIE-SANITAIRE : M. LE TIRAN Emile, plombier-chauffagiste, rue des Besaces, à SAINT-QUAY-PORTRIEUX.

Le lot n° 3 concernant les travaux de peinture et de vitrerie, qui n'avait pu être attribué lors de l'adjudication — aucune entreprise n'ayant soumissionné — a été confié, par marché de gré à gré, à l'Entreprise VERDOIA, de SAINT-QUAY-PORTRIEUX.

Le coût des travaux, après adjudication et marché, doivent s'élever à 54 104,57 F. L'opération sera financée en totalité sur les ressources ordinaires du budget.

### L'AMENAGEMENT DE LA PLAGE DU MOULIN

Ce projet, décidé par délibération du Conseil Municipal du 12 juin 1967, se heurte toujours au problème de l'acquisition des terrains.

Il a fallu rien moins de trois enquêtes successives pour obtenir de l'Autorité de Tutelle la déclaration d'utilité publique du projet. Après l'enquête parcellaire, l'expropriation a été prononcée par ordonnance du juge, le 27 février 1970. Si le déroulement normal de la procédure n'est pas contrarié par quelque accident, il restera à déterminer et à payer les indemnités dues aux propriétaires pour que la Commune puisse prendre possession des terrains et ordonner le commencement des travaux.

Le financement de l'opération est maintenant assuré par un emprunt réalisé en 1969, près de la CAISSE MUTUELLE DE REASSURANCE AGRICOLE DU FINISTERE ET DES COTES-DU-NORD à LANDERNEAU. Les négociations d'acquisition des terrains n'ont pu commencer...

L'AGRANDISSEMENT DE LA PLAGE JEAN-HEURTEL

Ce projet fait l'objet du même emprunt. Les circonstances ont fait que le terrain de Mme CAMARD, affecté par ce projet, a pu être acquis en totalité et rapidement. Toute la surface de cette parcelle n'était pas nécessaire, mais le surplus permettra à la Municipalité de procéder à un échange avec la Congrégation des Sœurs de la Charité, propriétaire de la Colonie Sainte-Genevieve, dont le jardin doit être amputé d'une certaine portion.

## SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Hôtel de Ville - Tél. 32-40-29

## ÉDITORIAL

Par M. Robert RICHET,  
Maire - Conseiller Général,  
Président de la Chambre de Commerce

### ● SERVIR !

Une devise qui reste la nôtre et que nous avons essayé de traduire dans les faits suivant toutes nos possibilités, tous nos moyens depuis que les Quinocéens ont bien voulu nous accorder leur confiance...

Chacun désire et demande que le maximum de services soit mis à sa disposition, sans se rendre compte toujours de la dette qu'il contracte envers la collectivité, en sollicitant toujours plus.

Si l'on faisait rapidement l'inventaire de la multitude des services et équipements qui sont à notre disposition chaque jour : l'eau, le ramassage des ordures, le tout à l'égout, le nettoyage des rues, l'éclairage public, les espaces verts, les écoles maternelles, primaires et C.E.G., les cantines scolaires, les équipements sportifs : stade municipal, plateau scolaire, tennis, piscine, centre de loisirs, foyers pour personnes âgées, subventions à tous les groupements locaux, etc. et que l'on compare l'ensemble de ces services au montant de l'impôt payé par les contribuables, on s'apercevrait que la participation par habitant est relativement modique.

Votre Conseil Municipal en fonction du présent et de l'avenir, a pensé particulièrement : aux enfants, aux adolescents, aux jeunes et aux vieillards.

C'est pourquoi notre Ville peut être satisfaite des améliorations apportées aux groupes scolaires (classes nouvelles, dortoir, plateau scolaire), de la construction du Centre de Loisirs, des Tennis, de l'aménagement du Stade Municipal et de ses abords, de la construction des logements pour personnes âgées et de ses compléments indispensables : infirmerie, restaurant, service social, etc.

Jusqu'ici ces choix ont pu être faits avec une fiscalité communale raisonnable.

Les Quinocéens — habitués, vacanciers et estivants — se rendant compte de l'importance des travaux et des investissements mis en œuvre pour l'amélioration et l'expansion de leur Ville...

Ils seront heureux de trouver dans le présent Bulletin quelques chiffres et aussi le reflet de diverses activités de leur Cité.

Mais si beaucoup a été fait, d'autres problèmes se posent pour la notoriété de SAINT-QUAY-PORTRIEUX, pour le mieux être de tous ceux qui l'habitent ou y séjournent. Il y a encore du « pain sur la planche ».

Nous en avons conscience... et œuvrons en conséquence.

### ● LES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ

M. RICHET Robert, Maire, Conseiller Général, Président de la Chambre de Commerce.

MM. FERLANDIN Paul, LOUILLARD Guy, TREHOU Yves, Adjoints.

M. HEURTEL Jean-Baptiste, Conseiller Municipal, Mme GREGGIA, Conseillère Municipale.

MM. THEBAUT Robert, Conseiller Municipal, LUCAS Jean-Claude, Conseiller Municipal.

MAGNIAN Pierre, Conseiller Municipal, TARIN Roger, Conseiller Municipal.

BREZELLEC Ange, Conseiller Municipal, VERDOIA Maurice, Conseiller Municipal.

HERY François, Conseiller Municipal, JEANNE André, Conseiller Municipal.

THOMAS Henri, Conseiller Municipal, ANDOUARD André, Conseiller Municipal.

LEFEUVRE Victor, Conseiller Municipal, FESSON Pierre, Conseiller Municipal.

LETERTRE Maurice, Conseiller Municipal, POULOUIN Henri, Conseiller Municipal.



Plage des Godelins et le Restaurant Jean LE GALLAIS

(Photo IRIS)



Côte d'Armor — Vue Générale du Port

(Photo IRIS)

SAINT-QUAY-PORTRIEUX (Suite)

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 1970**

Le Budget (section ordinaire et section extraordinaire) s'équilibre en recettes et dépenses à 1 823 713,61 F.  
Les dépenses ordinaires totales s'élèvent à 1 763 642,66 F.  
L'amplitude des emprunts contractés s'élève à 481 376,34 F.

DEPENSES	
Les frais de personnel et rémunérations diverses s'élevant à	391 631,00 F
Dépenses et fournitures	32 000,00 F
Services et travaux : entretien bâtiments, voirie, matériel électricité, eau, gaz, assurances	252 900,00 F
Participation et contingents : aide sociale, participation charges intercommunales, etc. (dont 56 003,82 F pour l'aide sociale seule)	89 707,82 F
Allocations, subventions	58 966,00 F
Frais de gestion générale ; fêtes, indemnités de fonction	68 031,50 F
Frais financiers : intérêts des emprunts	225 411,48 F
Charges antérieures	15 000,00 F
Prélèvement pour dépenses extraordinaires	631 214,86 F

RECETTES ORDINAIRES	
Produits de l'exploitation : bains-douches, Centre de Loisirs, tennis, ordures ménagères, assainissement	136 300,00 F
Produits domaniaux : location immeubles, droits de voirie	44 500,00 F
Recouvrements, subventions : compensation perte impôts, surtaxe eau, participations diverses, etc.	66 967,66 F
Taxe sur les salaires	647 002,00 F
Impôts indirects : droits de mutation, licences, taxe sur les spectacles, jour Casino, taxe d'équipement	86 868,00 F
Centimes	782 005,00 F
Pour l'équilibre du Budget 23 000 centimes votés et 50 000 centimes ordinaires ont été votés cette année contre 24 000 et 52 000 en 1969.	
Valeur du centime : 10,7124.	



Le Port et le Club Nautique (Photo JEAN)

**NOS TRAVAUX**

**I. — CONSTRUCTIONS ET BATIMENTS**

Vue d'ensemble des principaux travaux réalisés ou mis en chantier par la Municipalité depuis 1965 sous la direction des Services techniques de l'Équipement et de la Voirie.

Construction du Centre « Loisirs et Congrès » : 800 mètres carrés de rez-de-chaussée, façade entièrement vitrée sur plage et sur mer ; avec douches, w.c., scène bibliographique, etc.

Construction de 52 logements pour Personnes âgées avec service social, restaurant, infirmerie, secrétariat, etc.

Construction d'un dortoir au C.E.G., 50 places tout confort

Construction d'une nouvelle classe à l'École Maternelle

Construction d'un Club-House avec salle de bridge, salle d'eau, Bar, au Tennis-Club Quinocéen

Construction d'un Centre de secours : Plage de la Comtesse

Construction d'un hangar métallique de 400 m<sup>2</sup> à l'ancienne gare du Port pour y établir le chantier communal

Construction et aménagement du Nouveau cimetière aux Prés Mario

Construction de Cabines de Bain entre la Plage du Casino et la Grève Noire en annexe au Centre de Loisirs

Construction de cabines de Bain Plage de la Comtesse

Construction de Cabines sous la Place de la Plage à Saint-Quay au lieu et place de l'ancien escalier

Construction d'un abri gare routière au chevet de l'église

Aménagement d'appartements d'instituteurs au C.E.G. et à l'École de Kertugal ; refectoire cuisine, égout, w.c.

Refectoire entier de la toiture de l'École Publique

Installation du Chauffage Central à la Mairie

Refectoire de la Salle dite du Percepteur et Sécurité sociale

Complément d'équipement au Centre de Loisirs : sonorisation, tables, chaises, rideaux, matériel divers, bateaux pour l'école de voile, etc.

Construction d'un nouveau court de Tennis

Refectoire d'une verrière endommagée à l'église, avec la participation financière de la paroisse.

Travaux d'amélioration du Casino

Construction d'un quai à la Grève de Fonteny

Construction d'un quai-terreplein de 9 500 mètres carrés dans le Port (en cours)

**II. — LA VOIRIE**

**POSE DE BORDURES OU REFECTION DE TROTTOIRS**

Boulevard Foch

Rue Clemenceau : de la Ville Séro au Port

Rue Jeanne d'Arc : en trois tranches dont deux réalisées

Avenue du Gal-de-Gaulle : du Rond-Point de la Vallée à la Gare de St-Quay

Rue de la Victoire

Rue Général-Leclerc

Place de la Plage : rectification de l'escalier

Place du Casino et rue du Commandant-Malbert

**REVÊTEMENT EN BETON BITUMEUX DE LA CHAUSSEE OU GOUDRONNAGE**

Rue Sainte-Anne et Place de la Chapelle

Rue du Commerce

Quai de la République

Quai des Dames

Rue de Dol, Rue Général-Leclerc, Rue Jeanne-d'Arc

d'Avoine, sa partie basse, Avenue Gal-de-Gaulle jusqu'au Gerbot

Rue Commandant-Malbert, Avenue et place de la Comtesse

Elargissement et refectoire du sentier du Pont (Gare Routière de St-Quay)

Place de la Plage

Entourage de l'Église

Rue Jobbé Duval

Place d'Armes

Place de la Poste et jardin du Théâtre Municipal

Rue du Tertre : de la Rue Jeanne-d'Arc à la Gare de St-Quay

Rue Docteur Legendre jusqu'au Tertre Liré

Refectoire et élargissement du chemin de la Horvais sur 800 mètres

Construction d'une passerelle sur le chemin de ronde : Fontaine St-Quay.

**III. — OUVERTURE DE NOUVELLES RUES ET AMÉNAGEMENTS DIVERS**

Construction de la nouvelle R.N. 786 de Ponto à Coupe Gorge avec aménagement des carrefours

Création de la Rue des Pommiers jusqu'à la rue de la Marne

Ouverture de la Rue de Géniet à travers le parc de Foucaud

Création des voies et places ; aux abords de la plage de la Comtesse

Aménagement du Rond-Point au lieu et place de l'Épicerie Camard

Déplacement du calvaire de la Croix Claude

Création du Parking du stade municipal

Elargissement de la Rue de la Marne

Aménagement du carrefour : Rue Paul Deroulède et rue Castel-nau

Création du parking et de la plage artificielle de Fonteny

Prolongement (en cours) de la rue Bocuze jusqu'à la Comtesse

En cours : aménagement dans le Port de la Calé au Tertre Denis, d'un vaste quai - terre-plein de 9500 m<sup>2</sup> destiné à recevoir le marché - en été - ainsi que des bateaux de plaisance du Cercle de la voile avant et après les compétitions saisonnières.

Dès que possible, après l'installation des égouts et les branchements opérés dans les quartiers de Kertugal, Les Landes, Ruello, Les Besaces, La Rue Louais, etc. et après le tassement indispensable des tranchées les routes seront refaites.

Au programme d'urgence également, les rues Charcot, Bel Air, Saint-Michel, Les Banches.

Près de 32 millions 651 878 A.F. de travaux de voirie de 1965 à 1969 inclus.

**IV. — ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Éclairage complet de la Jetée avec cellule photo-électrique

Construction de 4 transformateurs : Rue de Bel Air, Rue Président Le Sénéchal, rue des Landes (lavoie de Kertugal et aux logements des Personnes âgées)

Éclairage de la Place de Verdun

De l'ancienne Gare du Port à la Rue Louais et aux Besaces par le Tertre Liré éclairage réalisé en commun avec Etables-sur-Mer

Rue Anatole Le Bras (en cours)

Rue Charles Le Goffic (en cours)

Rue des Pommiers

**V. — SERVICE DES EAUX**

Renforcement dans tout le quartier du Sémaphore et de la Comtesse par la refectoire des canalisations depuis la Bourgade par :

Place d'Armes

Rue Jeanne-d'Arc

Rue de Dol

Rue Général-Leclerc

Rue Paul-Deroulède

Rue du Sémaphore

Rue Président Le Sénéchal

Renforcement du réseau : quartier des Ecoles et Logements des personnes âgées par :

Rue des Ecoles

Rue Pasteur

Mise en eau

Nouvelle rue des Pommiers

Rue des Blanchés

Rue des Certisiers

Rue de la Fontaine

Pres de 3 000 mètres de canalisations d'eau ont été posées.

**VI. — SERVICE DES ÉGOUTS**

Le plus important chantier dans le chapitre assainissement depuis 40 ans dans la Commune.

Tous les quartiers de Kertugal, des Landes, de Ruello, des Besaces et de la Rue Louais sont désormais pourvus de l'égout tant attendu :

Rue du Stade,

Rue Pierre-Lot

Rue des Landes et Rue de Bel-Air

Rue Ernest-Renan

Rue Anatole Le Bras

Rue Aristide-Briand

Rue de la Garenne

Pont grisé

Rue des Besaces

Rue Docteur Legendre et R.N. 786 jusqu'au carrefour de la rue des 3 Frères Salaun

Rue des Banches au port

Rue Saint-Michel

Rue de la Bourgade

Place de Verdun (raccordement)

Prolongement de la Rue des Pommiers vers la rue de la Marne

Construction et prolongement en mer, Pointe de l'Isnain de l'exteutoire du ruisseau et des égouts.

**VII. — ACHATS DE TERRAINS ET PROPRIÉTÉS**

Achat de la Maison THOMAS-MANOIR pour l'élargissement de la Rue de Dol

Achat du Moulin St-Michel et de ses abords pour la création d'un parc touristique

Achat des terrains : LE HELLIDU, MANOIR-COLLIN, et THOMAS-MANOIR à l'ancienne décharge publique de Merle susceptible dans l'avenir d'être aménagée en une vaste place destinée à recevoir les cirques et autres manifestations de plein air.

Achat des terrains ALLENOU aux Prés Marios pour la création du nouveau cimetière

Achat : terrains BOISSEL, plage de Fonteny

Terrain Tinelle : extension du parking de la place de Verdun.

Acquisition — don de la famille d'HERBECOURT plage de la Comtesse terrain des Lavandes

Achat terrains LEGOUE-LEMIERE pour l'ouverture de la nouvelle rue des Pommiers

Achat en cours des terrains : GAULTIER de KERMOAL, de PENANSTER, POUHER pour l'ouverture de la nouvelle rue Bocuze reliant le Port au quartier de la Comtesse

Achat du terrain PÉTIN-RUELLAN pour la création du Plateau scolaire, rue des Ecoles.

Achat de l'Épicerie CAMARD pour la création du Rond-Point et le nouvel aménagement du Calvaire de la Croix Claude.

Achat (projeté) des Pierres druidiques à Kertugal

Achat des terrains qui ont été nécessaires à l'élargissement de la Rue de la Marne

Achat du rez-de-chaussée sur la plage, Boulevard Gal-de-Gaulle pour l'aménagement du Centre de Loisirs.

**VIII. — TRAVAUX SCOLAIRES**

Construction d'un dortoir : 48 places, élèves et 2 chambres surveillants

Construction d'une nouvelle classe à l'École Maternelle

Aménagement de la classe de transition : 8 000 F consacrés à l'achat de matériel divers pour cette classe

Construction du Plateau Scolaire : achat de terrain et aménagement

Aménagement des locaux du Directeur de l'École de Kertugal : Refectoire de la cuisine, égouts, etc.

Transformation de logement de professeurs au C.E.G.

Refectoire des toitures des préaux

Reservation des terrains nécessaires à la construction du C.E.S. quartier de la Longrée à l'entrée de la Rue Louais.

**IX. — SERVICE INCENDIE ET SECOURS**

De nouvelles bouches d'incendie 100 mm Ø ont été installées aux carrefours des quartiers les plus peuplés.

Achat d'un vide-cave, de masques à gaz, de tuyaux et de tenues pour la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Achat de 3 postes réanimation — oxygène pour secours aux plages

Achat de l'ambulance pour secours urgents : accidents de la route et autres avec la participation financière des communes du Canton.

Unimog, camion-benne à ordures, camionnette, tronçonneuse, etc.

SAINT-QUAY - PORTRIEUX (suite)

## le syndicat d'initiative

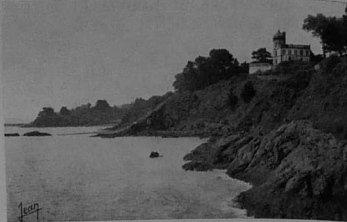
Téléphone : 32-40-64

Par M. PHILIPONET

Quelques lignes, avant la Saison. Le Syndicat d'Initiative au seul de la Saison 1970 a l'optimisme en poupe, en assurant les nombreux estivants venant dans notre beau pays de l'heureuse constatation de la progression continue des aménagements ajoutés à l'exécution lente, mais sûre des projets longuement élaborés.

Il se réjouit de constater les effets de la cohésion cantonale, englobant les splendeurs de la côte aux charmes chaumières, axant le tourisme vers l'intérieur, voué aux sports et à la détente en pleine nature.

Que d'heures, viendront très nous, entendre, comme Charles Trenet, la chanson émeraude, voir les paysages inondés de lumière où l'être renaît sous de vigoureuses impulsions, bien faites pour s'adapter au tempérament de chacun. Qui ne viendra observer, le bruyant essaim des jeunes du Centre de Loisirs s'affairant autour de leurs esquifs; des familles s'adonnant aux vraies joies de la plage, du promeneur allégre découvrant la marche entre ciel et eau sur le chemin de ronde, ou la campagne bretonne, dans le décor du chemin creux, les mélomanes ou amateurs de jeux dans la dynamique atmosphère



Le Château de Calan vu du Chemin des Douaniers

(Photo JEAN)

du Casino, les pêcheurs à la ligne ou à pied affairés à de fuyantes proues, les sportifs, devant qui s'ouvrent bientôt de vastes espaces où l'on pourra pratiquer entre autres le vrai golf, cher à nos amis d'Outre-Manche.

On verra les ensembles blancs évoluer et s'affronter sur les courts modernes dans des tournois officiels, sous l'œil averti des brigueurs assemblés dans un cadre digne de leur art. Les touristes reprendront leurs jumelles pour admirer leurs amis, les chevaux, dans les concours hippiques; enfin, toutes les énergies auront l'admirable exutoire de la mer avec les bateaux rapides aux voiles blanches, qui viendront bientôt au sec sur la cale de l'Ismaïl.

Après ces perspectives pour 1970, comment ne pas souscrire à la joie de vivre de nos visiteurs; c'est bien ce qu'en pense le S.I.

Récital d'Orgue de Jean-Louis DURAND, organiste de SAINT-MACLOU à ROUEN.

Souvenons-nous : De l'excellente Soirée Martiniquaise au Centre des Loisirs et Congrès Du cabaret Breton au Casino

De l'Exposition de Peinture présentée au « Centre de Loisirs » par Freddy NOEL.

Rappelons enfin le gros effort du Casino avec : Jacques MARTIN, Raymond DEVOS, Marcel AMONT, Rika ZARA, Michel POLNAREFF, Marijane, Les Grands Galas de l'Elegance et de la Beauté, etc.

Excellents programmes de Films au « Théâtre Municipal » et au « Gellie-Cinéma ».

Du Théâtre avec les « Tréteaux de France » dans « Les Rosenberg ne doivent pas mourir » d'Alain DEGAUX.

Avec la Troupe Jean MOIGN dans « Le Moyen Age Comique ». Et la Saison 1970 s'annonce plus brillante encore !...

disposition de la Municipalité et de plusieurs centaines d'adhérents, estivants, quinquagés et jeunes de toute la région, est composée de 5 C.R.S., moniteurs spécialisés :

— Un responsable qui a une formation d'animateur choisi parmi les titulaires du Brevet M.N.S., judo, éducation physique. — Un moniteur de judo ceinture noire. — Un moniteur de sports : volley-ball, ping-pong, hand-ball, etc.

Les jeunes disposent d'une bibliothèque d'une salle de lecture d'une discothèque, d'un tapis de judo de 25 m<sup>2</sup>, de tables de ping-pong, d'un terrain de volley-ball et d'une dizaine de voiliers; 7 caravelles, 6 vauriens.

Les C.R.S. organisent des jeux culturels... des régates... des courses relais-natation en piscine, des veillées avec thèmes à choisir.

Tous les programmes illustrés d'ailleurs par les jeunes sont affichés à l'avance, ainsi que les heures de voile pour chacun.

Un rapide coup d'œil sur le Livre d'Or : satisfaction des familles et des jeunes. On y trouve des lettres et cartes de partout : Portugal, Grèce, Italie, Allemagne, Belgique, Autriche...

Chaque année, la Municipalité complète l'aménagement du Centre.

Cette année a vu la sonorisation de la salle une aménagement de la lumière sur scène et dans la salle des nouvelles tables et chaises ont été achetées... du matériel sportif aussi.

Terminons : les inscriptions pour le Centre se font chaque jour à la Mairie.

## la vie artistique et culturelle

Depuis la parution du précédent bulletin, nombreuses ont été les manifestations musicales artistiques et culturelles à SAINT-QUAY-PORTRIEUX.

Rappelons les concerts du Chœur Renaissance, 70 exécutants (chœur et orchestre) de l'Orchestre de Chambre de HEILDEBERG (Allemagne Fédérale) sous la direction du Docteur KLAUS PREIS, des Petits Chanteurs de LOURDES.

de l'Association des Concerts de Bretagne sous la direction de Jean-René MEUNIER, directeur de l'École Nationale de Musique de SAINT-PIERRE.

Récital d'Orgue de Jean-Jacques GRUNENWALD, Grand Prix de ROME.

## le centre «loisirs et congrès»

Le Syndicat d'Initiative, les Agences de location, les particuliers, tant de lettres d'éloges reçues en Mairie en témoignent, comme le Livre d'Or du Centre lui-même d'ailleurs sont unanimes à dire l'essor incontestable donné à la station balnéaire de Saint-Quay-Portrieux par la création du Centre de Loisirs sur la Plage même du Casino.

La Municipalité sous l'impulsion de M. RICHTET Maire, avec le concours de la Direction Générale de la Sécurité Nationale et du Ministère de l'Intérieur, a mis tout en œuvre pour assurer le succès de ce Centre de Loisirs. L'établissement monta tellement en flèche dès sa fondation que les responsables durent réclamer des moniteurs et du matériel supplémentaires...

A longuement d'année l'immense salle abrite l'école de danse classique et moderne que dirige Mlle ALLANOU, Saint-Quay-Sports et l'Espérance y pratiquent certaines formes d'entraînement; théorie, conférences, tennis de table, matches régionaux, se déroulent à l'aise dans cette salle ainsi que certaines réunions et congrès divers.

Mais, c'est l'été, bien entendu, que cet établissement de plein air trouve tout son sens, toute sa raison d'être et son plein emploi.

L'équipe d'animation mise par le Ministère de l'Intérieur à la

# BINIC

## éditorial

Par Mlle JORET, Maire de BINIC

BINIC, jolie station balnéaire de 2200 habitants, vit du tourisme et doit sa réputation à sa situation au fond de la baie de Saint-Brieuc.

Cité charmante que les estivants admirent tant, car elle a gardé le cachet du petit port de nos ancêtres et où les touristes aiment à revenir chaque année pour les vacances : vacances reposantes qui leur font oublier pendant un mois le bruit de la ville et la vie haletante des grands immeubles. Ils aspirent pendant 11 mois à ce jour tant attendu des grandes vacances pour se refaire une santé; ils partagent avec nous l'admiration de notre petite Cité qui garde la nostalgie des grands départs de ses goélettes aux heures fiévreuses de Terre-Neuve et d'Islande.

Ses très jolies plages de l'Avant-Port et de la Banche qui ont chacune un club, sont fréquentées chaque été par des milliers de touristes qui occupent leurs loisirs à la pêche aux crevettes et aux coquillages, d'autres aimant plus de tranquillité vont à la plage du Corps de Garde plus difficilement accessible, ou au bord de la rivière pour la pêche à la ligne.

Toutes ces plages de sable fin font la joie des enfants qui peuvent sans danger s'y amuser.

Si les imposantes mâtures des goélettes se sont fondues dans la nuit des souvenirs, l'ancien port de pêche a cédé la place à un beau port de plaisance, à l'activité très intense pendant l'été. Le bassin à flot est aussi le lieu des Binicais, grâce à la présence des coquilliers de Brest, Camaret, etc. La vie du port est également très active pendant l'hiver.

Bien entendu, il manque encore beaucoup de choses à Binic : un centre administratif, Hôtel des Postes, Pavillon du Syndicat d'Initiative, une maison de Jeunes, des tennis que nous espérons avoir l'an prochain.

Mais tel qu'il est, BINIC plaît beaucoup, aussi chaque année, il se construit de nombreuses et belles villas (En 1969, il a été délivré 47 permis de construire) ce qui fait avec les hôtels, locations meublées et campings, une population d'au moins 10 000 habitants;

tous contribuent au renom et à la prospérité de notre cher BINIC, qui, doté d'un passé prestigieux envisage l'avenir avec confiance.

## CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Mlle JORET Suzanne, Maire.
- MM. DUPONT Maurice, Adjoint.
- LE GONIDEC Georges, second Adjoint.
- CHAPELET François, Conseiller Municipal.
- THOMAS Joseph, Conseiller Municipal.
- DAVID Jean, Conseiller Municipal.
- QUERRE Christian, Conseiller Municipal.
- PRUAL René, Conseiller Municipal.
- COZIC Joseph, Conseiller Municipal.
- LE SAULNIER de SAINT JOUAN Alain, Conseiller Mun.
- LE CORNEIC Guy, Conseiller Municipal.
- LABOUREUR Frédéric, Conseiller Municipal.
- RIOUAL Louis, Conseiller Municipal.
- MOBUCHON Jean, Conseiller Municipal.
- Mme WURFFEL Suzanne, Conseillère Municipale.
- MM. ROSSIGNOL Michel, Conseiller Municipal.
- PETITJEAN Jean-Paul, Conseiller Municipal.



Place de la Victoire et vue générale de la Plage de la Banche (Photo GABIER)

## MECANIQUE

## TOLERIE

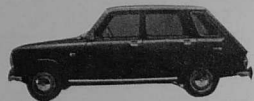
## PEINTURE

Réparations toutes marques -:- Dépannages -:- Marbre de Contrôle tous Véhicules

# GARAGE POIDEVIN

AGENCE «RENAULT»

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE  
STATION - SERVICE «TOTAL»  
BUTAGAZ — CAMPING GAZ



Route de Paimpol — Tél. 1-34 — BINIC

BINIC (suite)

## REFLUX

La falaise courbe l'échine  
Et plongeant son museau dans l'écuelle,  
Flap ! flap ! flap !  
Lape l'océan,  
Rendèle, se dédame  
Et, qu'à cela ne tienne,  
Patauge bruyamment  
Dans le glaïeuc recipient.

Une écume blanchâtre  
Lait sicile des bobines,  
Dont, criards, se pourléchènt au vol  
— Opiniâtres comme un essaim de taons —  
Mouettes, cormorans et godaïns.

Impassible  
Au vent qui souffle à perdre haleine  
Et échevêlé  
Sa crête de sapins,  
Au crachin qui danse la tarantelle  
Sur son dos

Et plaque à rebrousse-poil  
Sur le saillant des os  
Ses maigres herbes,  
Ses frâtes arbrisseaux,  
Voici qu'elle vide goûliment,  
A grands coups de crocs avides,  
La gamelle de l'océan.

... Le vent s'est tu  
En vagues chuintementes ;  
Évanescence repase la pluie  
Au lit des portées filières.

Frissonne la falaise,  
Le museau sur les pattes de devant,  
Il lui reste entre les dents,  
Verts, entremêlés d'aiguës brunes,  
Quelques morceaux d'océan.

Christian QUERRE  
Binic, Juin 1969.

Poème paru dans l'Anthologie des Jeunes, tome 2, Îles des Poètes, Lyon.

## l'homme salé

Cert une histoire vraie que racontaient, au siècle dernier, les vieux « binicx », entre autres Mme la Douairière Le Pomellec et M. Gautier de Keranguen.

Vous savez qu'avant la Révolution, Binic était le chef-lieu d'une juridiction nommée la Roche-Suhard dont le château féodal, appartenant au duc de Penthièvre, était situé sur le territoire de Tremuson, juridiction qui s'étendait à quelque quinze communes comprises entre Tremuson, Goudelin, Tregomeur et Péguen.

Il y avait en ce temps-là, à Goudelin, deux Recteurs : l'un noir, du clergé diocésain tregorrois, l'autre blanc, de l'ordre des Prémontrés, de l'abbaye de Beaufort.

Voilà qu'un jour — de 1779 ou 1780 — on ne sait plus au juste — il s'éleva entre ces messieurs un différend au sujet du corps d'un cultivateur de la Commune, que l'on avait trouvé pendu dans sa maison. L'un voulait que le suicide fût traîné sur la claie — peine infamante qui consistait à placer sur une claie d'osier et à faire traîner par un cheval le corps des suicidés ; l'autre, prétendant que cet homme avait tout simplement l'esprit dérangé, le voulait enterrer à la manière ordinaire, lui don-

AGENCE EXCLUSIVE  
« FIAT »  
SPÉCIALISTE  
« PEUGEOT »

**Garage CHAUDET**  
BEL-AIR — Téléphone : 0-34  
BINIC

ner une sépulture chrétienne. De là, grandes discussions entre les deux recteurs et grande rumeur dans le pays : on fit donc appel à la Roche-Suhard pour trancher la chose !

Où mais... que faire du corps, le temps des débats, car ce-ci allait, bien entendu, prendre plusieurs semaines ?

Les juges de la Roche-Suhard s'assemblèrent à la hâte et, parant au plus pressé, ordonnèrent de couper les cheveux du suicidé pour les jeter au vent, d'en faire les entrailles dans le jardin de la Geole de Binic, enfin de saler le surplus du cadavre et de le conserver ainsi dans un tonneau en attendant les délibérations. Ce qui fut fait.

Au bout de quelques mois — seulement ! — il fut décidé que le suicidé était mort aliéné... Ce fut, si l'on peut dire, une joie pour la famille qui s'en vint en grande pompe (funèbre) quérir à Binic le corps salé pour lui donner les honneurs d'une sépulture plus convenable en terre goudelinaise.

Mais le souvenir de l'homme salé demeura longtemps à Binic ou il fut, bien sûr, épice de multiples variantes et cause de maint cauchemar.

Surtout... n'y pensez plus ce soir !

(d'après Habasque, 1832).



TABACS CADEAUX  
MAISON DE LA PRESSE  
**R. HOUART**  
RUE DES FALAISES BINIC

CRÉPÉRIE BAR  
**LA BINICAISE**  
MM. MASSONNEAU  
LE PORT BINIC

## TREVENEUC

MAIRE : M. Henri GAREL.

MAIRIE : Tél. 32-42-83. Ouverture de 9 à 12 heures.

SECRETAIRE : M. LE BARBU.

POPULATION. — Recensement 1968 : 546 habitants. — Superficie : 665 hectares.

CONSULTATION DES NOURRISSONS : Une fois par mois, dernier mercredi du mois, à 16 heures.

## le tourisme

Par M. Roland GAREL,

### SON ÉGLISE

L'érection de l'édifice date des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles avec quelques apports du XIX<sup>e</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> : le transept Nord.

Au XVIII<sup>e</sup> : la nef centrale (1743), le chœur et l'aile Nord (1745), le clocher (1747), le coq (1748).

REVÊTEMENT DE SOLS  
PEINTURE VITRERIE  
**Bernard FLOURY**  
ELECTRICITE • Dépannage et Installation  
KERCADORET 22 - TREVENEUC

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la nef dite « de Kérégal » (1883).

De style ogival et roman, elle possédait à l'origine une forme de croix latine que l'on retrouve dans la disposition des piliers. Parmi les pièces du mobilier dignes d'intérêt, notons :

— la statue de N.-D. de Délivrance, chef-d'œuvre polychrome du XV<sup>e</sup> siècle qui se trouve au-dessus de la sacristie ;

— le bénitier placé au bas de la nef centrale qui servait jadis à mesurer la dime.

Ces deux remarquables œuvres ont trouvé leur place dans les dossiers des Beaux-Arts.

— La toile au bas de l'église représentant Saint-Jean-Baptiste est une authentique pièce d'Aubusson. L'industrie de la tapisserie y fut amenée par Colbert au XVII<sup>e</sup> siècle.

Projets :

La pose d'une nouvelle couverture en ardoise au clocher, la mise en place d'une horloge et de nouveaux vitraux.

### LA CHAPELLE SAINT-MARC

Petit Musée de la Mer

De la primitive chapelle construite au XII<sup>e</sup> siècle, ne demeurent plus que le transept Sud et l'arc d'apophyse séparant le chœur de la nef, qui supporte le clocheton. En considérant ces parties de l'édifice, on remarque l'alternance des pierres noires et blanches, caractéristiques ori-



## TRÉVENEUC (Suite)

ginales que l'on retrouve dans tous les bâtiments de l'époque. Le reste de l'édifice fut presque entièrement reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle (1715), puis profondément modifié de 1781 à 1786. De chaque côté du rétable du XVIII<sup>e</sup> siècle on reconnaît d'anciennes statues de Saint-Marc, Saint-Gilles, Saint-Briec.

## LE CHATEAU DE POMMORIO

Il fut commencé un peu avant la Révolution sur les restes d'un autre bâtiment beaucoup plus ancien. Des plans d'un oratoire témoignent du projet de construction d'un bâtiment qui n'a jamais été construit.

## SES PLAGES

**Aux falaises sauvages** très prisées des vacanciers et des chevaliers de la gale.

**Port Goret**, petite crique très abritée par les falaises abruptes dont les rochers se recouvrent de varech ou goémon.

**Le Palus**, spectaculaire cordon littoral de galets érodés par les flots.

**La Grève de Saint-Marc**, très abritée également avec son extraordinaire Châtelet. Déjà en 1832, le Conseil Municipal de la Commune avait formulé le vœu d'élever le chaînon de rochers qui rejoint le Châtelet à la falaise pour en faire une digue et ainsi transformer la grève en un port honorable.

L'air très iodé de la crique en fait un lieu de séjour recommandé par les médecins aux malades de santé fragile, ce qui s'avère un fortifiant certain.

**De la Pointe du Bec de Vir**, l'œil se réjouit devant un panorama grandiose qui s'allonge depuis l'île de Bréhat jusqu'au Cap Fréhel.

## UN DEJEUNER

« Au Bon Accueil » dans la descente de Port-Goret, bar, restaurant, chambres.

## UN PIQUE-NIQUE

A Saint-Marc sous les pins centenaires.  
Au Palus, dans le bois.

## COUVERTURE — ZINGUERIE

### Y. CARRIER

LES DALHIOTS 22 - TRÉVENEUC

## UN PETIT COIN DE PECHE

A la ligne : à la pointe du Bec de Vir.  
Sur les plages de Port-Goret et du Palus.  
A pied, sur le sable (crevettes, langons, palourdes, coquillages) ; dans les rochers (ormeaux, crabes, moules).

## LES PROMENADES

Au Palus, sous le bois.  
Au château dans le bois et le parc.  
Sur le sentier des Douaniers.

## UN SEJOUR SOUS LA TENTE

Tréveneuc possède deux campings publics de seconde catégorie :

Au centre Anas à Port-Goret. Au bord de la mer avec panorama de Bréhat au Cap Fréhel, équipés de douches. Excursions, plages, pêche. Ouvert du 1<sup>er</sup> avril à fin octobre.

Au Kerpont, en bordure de la R.N. 786 de Saint-Briec à Paimpol. Douches chaudes et froides. 150 places. Vue sur mer, excursions, pêche, plages.

En outre, de juin à septembre, soit dans l'agglomération, soit dans les villages, la population consent des locations meublées nombreuses et variées à des prix raisonnables où les familles et leurs enfants bénéficient à la fois des avantages de la mer et de la campagne pour des vacances reposantes et vivifiantes.

## REALISATIONS NOUVELLES

— Ouverture du chemin de Saint-Marc reliant le boulevard du Littoral de Saint-Quay-Portrieux au C.D. n° 51, près de La Chapelle-Saint-Marc.

— Aménagement d'un jardin public au bourg à l'emplacement du vieux cimetière.

## PROJETS

Extension du réseau d'eau à l'ensemble de la commune avec alimentation complémentaire à partir de PLOURHAN.

## HOTEL — RESTAURANT

### Bon Accueil

MAISON PAVARINI

Table réputée • Spécialité Fruits de Mer  
Jardin, Campagne, Mer • Eau chaude, Ch. Central  
22 - TRÉVENEUC — Téléphone : 32-42-82

## MAÇONNERIE - CIMENT TRAVAUX DE RÉPARATIONS

### JEAN OLLIVIER

« CAVEAUX FUNÉRAIRES »

KERLAN

22 - TRÉVENEUC

## PLOURHAN

### MAIRE

M. BOULIOU Hubert.

### ADJOINT

M. LOUILLARD François.

## DÉMÉNAGEMENTS — TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

### E. REBOURS

Kergallio — Tél. 32-41-01 — PLOURHAN

### CONSEILLERS MUNICIPAUX

MM. LE BLANC Robert	LE BLANC Gilbert
VIDEMENT Henri	M <sup>me</sup> FOISON Alphonse
COURSON Albert	MM. AUFFRET Jean
FLEURY André	BATARD Louis
LE BOITE Vincent	CORBEL Albert
REBOURS Maurice	

## LES REALISATIONS

### ECOLES

Dès le début de 1965, le Conseil Municipal fait installer le chauffage dans toutes les écoles.

### MAIRIE

Réfection du secrétariat de la Mairie en 1967.  
Acquisition d'un nouveau mobilier pour la salle des mariages, en 1968.

### EGLISE

La première préoccupation de la Municipalité a été la réfection de la totalité de la couverture de l'Eglise.  
L'adjudication est intervenue le 21 octobre 1965. Bénéficiaire : Entreprise Vve LE COQ, les « Villes-Moisan » en PLOUFRAGAN. Approbation préfectorale le 12 février 1966. Réception des travaux le 23 juin 1967. Projet et direction des travaux : M. Paul ROLLAND, Architecte à SAINT-BRIEUC.

### FOYER RURAL

C'est en février 1967 que le Conseil Municipal décide la construction d'un Foyer Rural.  
L'affaire est menée « tambour battant » : Adjudication le 24 août 1967. Inauguration le 7 juillet 1968 par M. JEANNIN, Préfet des Côtes-du-Nord. Réception définitive des travaux le 17 octobre 1969.

### CIMETIERE

Notre cimetière qui entoure l'Eglise paroissiale s'avérait trop exigü. La création d'une nouvelle nécropole a été décidée. L'adjudication a eu lieu le 14 septembre 1968. Bénéficiaire des travaux : Entreprise LOUILLARD de SAINT-QUAY-PORTRIEUX. Réception des travaux le 9 septembre 1969. Les premières inhumations ont eu lieu en décembre 1969 et actuellement les transferts des corps inhumés dans l'ancien cimetière depuis moins de CINQ ans ont été effectués.

Ce projet a été subventionné par le Ministère de l'Intérieur à raison de 20 % de la dépense.

### SERVICE D'EAU

En moins de 15 mois, un réseau de distribution d'eau potable sous pression a été réalisé avec la Commune de LANTIC, sous la forme d'un syndicat de communes.

Ce projet fait l'objet d'une note détaillée que vous trouverez en pages 14 et 15.

### TRAVAUX DE VOIRIE

**Programme 1965** : Elargissement et réfection de la route du « Pont-ès-Marais », avec rectification d'un virage.  
Revêtement goudronné de la route de la « Ville-Morel », de la route de « La Grand-Ville » jusqu'à la ferme de M. BURLLOT, du chemin de la « Ville-Neuve » et de « La Ville-Josse ».

**Programme 1966** : Empierrement de la route du « Pont-Lô », goudronnage de la route de la Chapelle du « Roha ». Amélioration du tronçon de chemin menant au village de « Saint-Maurice » ; routes de « Beaugouyen » et route de « La Ville-Quémén ».

**Programme 1969** : Elargissement et goudronnage de la route du « Pont du Bouillon » ; empierrement et goudronnage du chemin du « Moulin de Rolland » (avec participation de 50 % de la dépense de la Commune d'ETABLES-sur-MER).

Goudronnage de la route des « Madrettes ».  
Empierrement et cylindrage de la route qui passe derrière la ferme CHEQUER.  
Empierrement de la route donnant accès aux deux maisons de « KERESTIDET ».

### TRAVAUX RURAUX

Trois programmes d'arasement de talus ont été réalisés, avec élargissement de la totalité des chemins de servitude.

Creusement du puits communal de « La Ville-Morel ».





INAUGURATION DU SERVICE D'EAU PLOURHAN - LANTIC  
M. le Préfet JEANNIN vient de couper le ruban symbolique de l'usine de pompage. On reconnaît à sa droite, M. BOULIOU, Maire de PLOURHAN, Président du Syndicat PLOURHAN-LANTIC et, immédiatement derrière, M. CHARLES, Député de la Circonscription, M. LELOUSTRE, Ingénieur en Chef, Directeur Départemental de l'Agriculture  
(Photo - Cine J&L)

## LE SERVICE D'EAU

L'affaire la plus importante réalisée durant l'année 1969 est certainement la construction du Service de distribution d'eau potable sous pression, travaux effectués en collaboration avec la Commune de LANTIC, sous la forme d'un Syndicat intercommunal.

Le projet a été conçu et exécuté sous la direction des services de M. LELOUSTRE, Ingénieur en Chef, Directeur départemental de l'Agriculture et de M. PIRIOU, Ingénieur divisionnaire du Génie rural.

Les habitants de PLOURHAN et de LANTIC seront certainement intéressés par la lecture du résumé du déroulement de cette affaire :

### Constitution du Syndicat

Arrêté préfectoral en date du 22 avril 1968 : autorisant la constitution d'un syndicat entre les Communes de PLOURHAN et de LANTIC, ayant pour objet l'étude d'un projet d'alimentation

en eau potable, l'exécution des travaux et l'exploitation du réseau.

**Nom :** Syndicat intercommunal d'Alimentation en eau potable de PLOURHAN-LANTIC  
**Siège :** Mairie de PLOURHAN.

### Programme de travaux

En application des prescriptions de la circulaire ministérielle du mois d'août 1943, le Service du Génie rural des Eaux et des Forêts a établi un programme de travaux à partir de sources situées sur le territoire de la Commune de PLOURHAN et pour lesquelles M. MILON, Géologue officiel, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences de RENNES, après visite sur place, avait déjà, le 25 juillet 1960, émis un avis favorable à leur utilisation.

Ce programme de travaux a obtenu le 9 mai 1967 l'agrément du Ministère de l'Agriculture après avis favorable de M. RABU, Ingénieur général du Génie rural, des Eaux et des Forêts à RENNES.

### Constitution du projet proprement dit

A la demande du Comité syndical, le projet proprement dit a été alors établi par le Service du Génie rural, des Eaux et des Forêts.

### Besoins

— Population desservie : (population totale)  
PLOURHAN : 1 193 habitants  
LANTIC : 740 habitants  
Total : 1 933 habitants

### Besoins

a) Population du Syndicat = 242 m<sup>3</sup>/jour  
b) Appoint à TREVENEUC = 125 m<sup>3</sup>/jour  
Total : 367 m<sup>3</sup>/jour

### Ressources

— source de BRINGOLO ..... 172 m<sup>3</sup>/jour  
— source de la Ville Hello ..... 78 m<sup>3</sup>/jour  
Total : 250 m<sup>3</sup>/jour

Ce débit est suffisant pour couvrir les besoins du Syndicat. Le déficit soit 117 m<sup>3</sup>/j, sera assuré par le Syndicat des Ajoncs d'Or.

### Captages

Les captages des sources de BRINGOLO et de la Ville Hello ont été exécutés en 1968.

— captage de la Ville Hello : puits en maçonnerie de 2 m de diamètre intérieur et de 4,40 m de profondeur.  
— captage de Bringolo : un puits en maçonnerie de 2 m de diamètre intérieur et de 3,50 m de profondeur, plus un regard de captage amont en béton de section carrée de 1,20 m intérieur avec drains.

### Station de traitement - pompage

Les eaux des deux captages viennent, par gravité, par des conduites en matière plastique de 80 mm dans une bache d'accumulation de 80 m<sup>3</sup> située sous la station de pompage traitement. Cette station abrite les installations suivantes :

#### a) Installations électromécaniques :

— 2 groupes de pompage de 15 m<sup>3</sup>/h chacun (dont un de secours) ; ce qui représente une possibilité de pompage de 15 m<sup>3</sup>/h x 24 h = 360 m<sup>3</sup>/jour, soit pratiquement la totalité des besoins théoriques (360 m<sup>3</sup>/j avec un pompage de 24 h.  
— le système anti-bélier  
— les installations de chauffage  
— l'armoire de commande avec toutes les dispositions de marche automatique (dénolement des crépines niveau de l'eau dans le réservoir survolage...)

#### b) Les installations de traitement au débit de 15 m<sup>3</sup>/h

— installations de neutralisation minéralisation. Les analyses des eaux ont montré que les eaux étaient pures mais acides  
— installation de stérilisation par une solution d'eau de Javel.

### Réservoir surélevé

Les eaux traitées sont refoulées par une conduite d'amiante ciment de Ø 100 mm dans un réservoir surélevé de 300 m<sup>3</sup> de capacité sur tour de 15 m, situé au Sud-Ouest du Bourg de PLOURHAN.  
radier : cote 117 40 NGF.

### Réseau de distribution

Les canalisations de distribution se résument de la façon suivante :  
— conduites principales de 100, 125 et 150 mm, en amiante-ciment « Eternit » : 13 500 m environ.  
— conduites secondaires en matière plastique (C.P.V.) de 33 mm à 80 mm : 31 200 m environ

soit au total 44 700 m.

Les branchements particuliers :

— Commune de PLOURHAN : 371  
— Commune de LANTIC : 253

(100 restent à exécuter)

Total : 624

branchements sur 684 foyers sédentaires

Le Syndicat est pratiquement desservi à 95 % environ

### Déroulement des travaux

— **Captages :** Entreprise LE COQ Daniel de PLAINETEL  
— **Bâche d'accumulation et station :** Entreprise Guy LOOUIL-LARD de PLOURHAN, adjoint au Maire de ST-OUAY, fils de M. l'Adjoint au Maire de PLOURHAN.  
— **Réservoir surélevé :** Entreprise GORGEON de ST-NICOLAS près GRANVILLE  
— **Canalisations - Branchements particuliers :** Entreprise HARMART de CHAUNY dans l'Aisme (Agence de RENNES) et Entreprise GUIDEC de PLOUGUENAST (22)  
— **Compteurs :** Compteurs type volume de la Société EX-QUEM de PARIS  
— **Exploitation :** Confiée, en affermage, à la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage dont le siège régional est à CHOLET, mais dont le siège pour l'Ouest se trouve à MORLAIX et qui monte actuellement des bureaux à SAINT-BRIEUC.

### Financement :

Captages : (financés en avance par la Commune de PLOURHAN)  
Subvention V° Plan 40 000 F  
40 % de 100 000 60 000 F  
Emprunt C.D.C. 100 000 F

### Distribution

1<sup>re</sup> partie (V° Plan)  
Subvention V° Plan 600 000 F  
40 % de 1 500 000 900 000 F  
Emprunts C.D.C. 480 000 F  
420 000 F 1 500 000 F

### 2<sup>e</sup> partie (P. Dal 1969)

Subvention départementale 80 000 F  
40 % de 200 000  
Emprunt  
Caisse d'Epargne St-Brieuc 120 000 F  
TOTAL GENERAL 200 000 F  
1 800 000 F

### Etude du projet - Direction des travaux

Service du Génie Rural, des Eaux et des Forêts.

### Tarifs de vente d'eau

— abonnements forfaitaires (30 m<sup>3</sup>/an) : 150 000 F  
— consommation supplémentaire :  
— de 31 à 100 m<sup>3</sup>/an : 1,50 F le m<sup>3</sup>  
— de 101 à 500 m<sup>3</sup>/an : 1,20 F le m<sup>3</sup>  
— au-delà de 500 m<sup>3</sup>/an : 1,00 F le m<sup>3</sup>

Ces tarifs permettent d'obtenir un budget en équilibre c'est-à-dire que le service d'adduction d'eau du syndicat n'entraîne aucune participation financière des communes.

### Conclusion

— date de l'arrêté constituant le syndicat : 22 avril 1968  
— date de la mise en eau du réseau : 20 juillet 1969  
15 MOIS — UN RECORD !



## GARAGE G. THERIN

Agent « RENAULT »

VENTES - ACHAT - MATÉRIEL AGRICOLE

Réparations voitures toutes marques

LES COURQUEUX -- Tél. 32-44-33

PLOURHAN

# LANTIC

## LA MUNICIPALITE

MM. CONNAN Jean, Maire.  
MOTTAIS Yves, Adjoint,  
De BOTMILLIAU Alain, Conseiller Municipal,  
M<sup>me</sup> BRIEND Berthe, Conseillère Municipale,  
MM. COSSE Albert, Conseiller Municipal,  
FARIN François, Conseiller Municipal,  
GAUBERT Jean, Conseiller Municipal,  
GAUFFENY Albert, Conseiller Municipal,  
GAUFFENY Pierre, Conseiller Municipal,  
GUILLAUME Jean-François, Conseiller Municipal,  
HEURTEL Louis, Conseiller Municipal,  
LE SAULNIER François, Conseiller Municipal,  
MOTTAIS Antoine, Conseiller Municipal.

## CHAMBRES —x— RESTAURANT

### J. LE METAYER

Notre-Dame-de-la-Cour -•- Tél. : 32-44-62  
LANTIC

## BUREAU DE LA MAIRIE (A Notre-Dame de la Cour)

Ouvert : de 9 heures à 12 heures.  
Secrétaire : Mme PIRIOU.  
Tél. 32-44-58.

## RECETTE-DISTRIBUTION DES P.T.T. (Au bourg)

Ouverte : 10 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h (sauf le samedi).  
Téléphone : de 9 h à 12 h - 14 h à 17 h (sauf le samedi).

Mise à l'étude des projets suivants :  
— Terrain de sports,  
— Aménagement des Etangs.

## En 1966

Mise à l'étude de divers projets dont la construction d'une cantine scolaire.  
Réalisation du terrain de sports.

## En 1967

Réalisation d'un deuxième programme de construction de voies communales (environ 2 km).  
Grosses réparations intérieures à l'Ecole de Notre-Dame de LA COUR.  
Réalisation d'un important projet d'aménagement de village comprenant :  
— la réfection de la place de Notre-Dame de LA COUR,  
— l'aménagement des étangs.  
Grosses réparations au Bureau des postes.

## En 1968

Réalisation d'un troisième programme de construction de voies communales (2 km environ).  
Programme de goudronnage de chemins.

Mise en route du projet de service d'adduction d'eau potable sous pression par la création du Syndicat de Communes PLOURHAN-LANTIC.  
La Commune de LANTIC reçoit le « Coq d'Argent » (1<sup>er</sup> prix du concours « Le Village que j'aime »).

## En 1969

Construction de la cantine scolaire.  
A l'Ecole de Notre-Dame de LA COUR, installation du chauffage central, de douches pour les enfants, de sanitaires et grosses réparations extérieures.  
Aménagement d'un kilomètre de voie communale.  
Poursuite de la réalisation du Service d'eau.

## En 1970

Fin des travaux d'adduction d'eau ce qui permet à 85 % de la population d'être desservie.  
Réalisation d'un quatrième programme de construction de voies communales (2 km environ).

En outre, depuis 1965, trois programmes d'arasement de talus ont été réalisés, permettant de faciliter l'exploitation agricole mais aussi d'élargir et d'améliorer tous les chemins de servitude.

Pour la fourniture de pierre à bon compte, destinée à la construction et à l'entretien des chemins, la Commune de LANTIC a mis une carrière en exploitation.

Le Comité des Fêtes à qui a été confiée la gestion des étangs et de la guinguette, a connu, de son côté, depuis l'inauguration de cette belle réalisation par M. DEJEAN, Préfet des Côtes-du-Nord, une grande activité. Les excédents de recettes ont été distribués à diverses sociétés communales d'intérêt social : notamment les personnes âgées, les enfants des écoles, l'équipe sportive, etc.

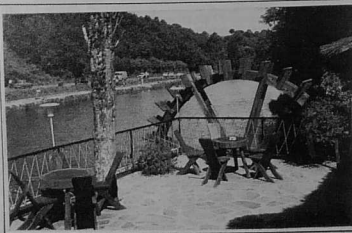
L'ENTENTE SPORTIVE LANTICAISE, pour sa 3<sup>e</sup> année de fonctionnement a connu certains succès en 3<sup>e</sup> Division de district de football. Cette société permet de retenir et d'attirer à LANTIC la jeunesse des alentours.

Tout ceci démontre que la Commune de LANTIC qui semblait mourir doucement, revient à la vie et grâce à la proximité de la côte, grâce aux vastes projets qui sont prévus dans le canton d'ETABLES-SUR-MER, va devenir progressivement une commune touristique et de résidence comme en témoigne la construction qui est en net progrès depuis quelques années.

## les réalisations de la municipalité

### En 1965

Remise en état de l'Ecole de TREVENAIS.  
Réalisation d'un premier programme de construction de voies communales (environ 2 km).  
Organisation d'un service de transport quotidien d'ouvriers pour SAINT-BRIEUC.



BAR DANCING

## STANK.MILIN.IC

VENEZ Y PASSER QUELQUES HEURES

☆ DANS UN CADRE AGREABLE  
☆ DANS UNE CHAUDE AMBIANCE  
*près de l'eau et de la nature  
vous pourrez y pratiquer la pêche à la truite*

Etang du Moulin

LANTIC

## COMMENT OBTENIR ?

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT
EXTRAIT DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance et les nom et prénoms.	1,00 F
EXTRAIT DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Date du mariage et nom et prénoms	1,50 F
EXTRAIT DE DECES	Mairie du décès ou du dernier domicile	Date du décès et nom et prénoms	1,00 F
FICHE D'ETAT CIVIL	Mairie du domicile	Sur présentation du livret de famille ou extrait de naissance.	Gratuit
CARTE D'ELECTEUR	Mairie du domicile. Inscription sur la liste électorale chaque année du 1 <sup>er</sup> septembre au 31 décembre sur demande (obligation légale)	— Avoir 21 ans au dernier jour de février auivant. — Livret de famille ou extrait de naissance. — Attestation de domicile.	Gratuit
CARTE NATIONALE D'IDENTITE	Mairie	— 3 photographies récentes de face. — 1 timbre fiscal de 10 F. — Livret de famille ou extrait de naissance.	10,00 F (timbre fiscal)
CERTIFICAT DE VIE	Mairie	Comme pour fiche d'état civil avec mention « non décédé ».	Gratuit
CASIER JUDICIAIRE - Bulletin n° 3	Greffier du Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance.	Son état civil	8,5 F
CERTIFICAT DE NATIONALITE	Greffier du Tribunal d'Instance du domicile.	Pièces prouvant la nationalité française	Acte au Greffe 17,00 F Copie par le Greffe, 20,00 F
COPIE CONFORME	Mairie	Présenter la copie et l'original	Gratuit
LIVRET DE FAMILLE	Mairie du lieu de mariage Gratuit le jour du mariage	En cas de perte : présenter un certificat de perte délivré par la Mairie du domicile.	Duplicata 8,00 F
PASSEPORT	Mairie	— Carte d'identité — Justification du domicile — 2 photographies — Livret de famille ou extrait de naissance.	50,00 F (timbre fiscal)

Si la pièce demandée doit être adressée par Poste, ajouter 0,40 pour l'affranchissement.

# CARTE DES DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE NUMÉROTÉS

01 Ain  
02 Aisne  
03 Allier  
04 Alpes (*Basses*)  
05 Alpes (*Hautes*)  
06 Alpes Maritimes  
07 Ardèche  
08 Ardennes  
09 Ariège  
10 Aube  
11 Aude  
12 Aveyron  
13 Bouches-du-Rhône  
14 Calvados  
15 Cantal  
16 Charente  
17 Charente-Maritime  
18 Cher  
19 Corrèze

20 Corse  
21 Côte-d'Or  
22 Côtes-du-Nord  
23 Creuse  
24 Dordogne  
25 Doubs  
26 Drôme  
27 Eure  
28 Eure-et-Loir  
29 Finistère  
30 Gard  
31 Garonne (*Haute*)  
32 Gers  
33 Gironde  
34 Hérault  
35 Ille-et-Vilaine  
36 Indre  
37 Indre-et-Loire  
38 Isère

39 Jura  
40 Landes  
41 Loir-et-Cher  
42 Loire  
43 Loire (*Haute*)  
44 Loire-Atlantique  
45 Loiret  
46 Lot  
47 Lot-et-Garonne  
48 Lozère  
49 Maine-et-Loire  
50 Manche  
51 Marne  
52 Marne (*Haute*)  
53 Mayenne  
54 Meurthe et Moselle  
55 Meuse  
56 Morbihan  
57 Moselle

58 Nièvre  
59 Nord  
60 Oise  
61 Orne  
62 Pas-de-Calais  
63 Puy-de-Dôme  
64 Pyrénées (*Basses*)  
65 Pyrénées (*Hautes*)  
66 Pyrénées-Orient.  
67 Rhin (*Bas*)  
68 Rhin (*Haut*)  
69 Rhône  
70 Saône (*Haute*)  
71 Saône-et-Loire  
72 Sarthe  
73 Savoie  
74 Savoie (*Haute*)  
75 Paris  
76 Seine-Maritime

77 Seine-et-Marne  
78 Yvelines  
79 Sèvres (*Deux*)  
80 Somme  
81 Tarn  
82 Tarn-et-Garonne  
83 Var  
84 Vaucluse  
85 Vendée  
86 Vienne  
87 Vienne (*Haute*)  
88 Vosges  
89 Yonne  
90 Territoire de Belfort  
91 Essonne  
92 Hauts-de-Seine  
93 Seine-St-Denis  
94 Val-de-Marne  
95 Val-d'Oise

## ÉTABLES-sur-MER (22)

